

Intervenant :

Email :



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 2 Heures



MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.



ÉVALUATION :

- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

Le retour des évènements, des animations et des activités associatives va remettre au centre de votre attention les relations que vous devez avoir avec les associations de votre territoire.

L'objectif de cette session est de vous rappeler l'ensemble des obligations que vous devez respecter dans ce cadre, les outils pour préserver votre responsabilité, les règles à imposer aux associations, les règles de sécurité et sanitaires à respecter pour les évènements.

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de comprendre :

- Le soutien financier aux associations.
- Le soutien matériel aux associations.
- L'organisation d'évènements associatifs.

PROGRAMME

Le soutien financier aux associations :

- Comprendre ce prévoit la loi.
- Mettre en place le double contrôle financier.
- Différencier les subventions de fonctionnement et les subventions exceptionnelles.

Le soutien matériel aux associations :

- Déterminer la responsabilité de chacun sur la chose prêtée.
- Mettre en place un cadre légal adapté à la mise à disposition.
- Profiter de cette rentrée pour repartir sur de bonnes bases.

L'organisation des évènements associatifs :

- Le processus d'autorisation des évènements sur l'espace public.
- Rappel du cadre lié au Vigipirate et au protocole sanitaire.
- La responsabilité de chacun dans l'organisation des évènements associatifs.



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 01.60.62.02.22
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : adm@ct-iftes.com
 - T : 01.60.62.02.22

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891